



- 0 à 1 m Risque pour les réseaux et sous-sols
- 1 à 2.5 m Risque pour les sous-sols
- 2.5 à 5 m Risque pour les infrastructures
- Zones de débordement constaté de nappes

Nb. Le territoire de la commune d'Asnelles est concerné par des contraintes naturelles identifiées ou supposées. Le présent dossier reprend l'atlas cartographique de la DREAL Normandie, disponible à la date d'approbation du P.L.U. Cet atlas est régulièrement mis à jour, aussi, il conviendra en toutes circonstances de se référer au site internet de la DREAL Normandie, qui permet de consulter les cartes les plus à jour.



SOUS-PREFECTURE
DE BAYEUX
16 JUL. 2019
REÇU

P.L.U. DE LA COMMUNE D'ASNELLES

PLAN LOCAL D'URBANISME
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal qui l'a
Approuvé le 8 juillet 2019



5.5

**CARTOGRAPHIE DES
REMONTÉES DE NAPPE**

N.I.S
André R. Noël